

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHÔNE
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale...
Réclamations...
Annonces anglaises...

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18. — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 12 fr.
Autres départements... 6 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale... 10 fr. 18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18

BOURSE DE PARIS

Du 3 Août 1881

5 0/0 français	86	Crédit mobilier	728
5 0/0 amortissable	87 50	Crédit Lyonnais	705
5 0/0 nouveau	86 20	Mobilier espagnol	1455
5 0/0 français	118 10	Union générale	770 70
5 0/0 italien	90 30	Foncière lyonnaise	287
5 0/0 hongrois	17	Autrichiens	505 50
5 0/0 russe	17	Lombards	642
5 0/0 turc	397 50	Saragosse	1870 55
5 0/0 égyptiennes	315	Nord-Espagne	595
5 0/0 banque d'Escompte	1055	Transatlantique	101 1/8
5 0/0 crédit foncier	578 75	Suez	101 1/8
5 0/0 banque ottomane	827 50	Canalisés à Londres	101 1/8
5 0/0 banque autrichienne	827 50	Panama	101 1/8

Préludes de la réaction

Le Comité central est une puissance dont il est plus aisé de médire que d'avoir raison.

Nous l'avons toujours admiré comme force ; nous voudrions autant l'admirer comme intelligence. Nous ne discutons pas sa bonne volonté, elle est sincère ; ni sa bonne foi, bien sûr il croit bien faire, même quand il ne fait pas bien.

Le *Nouvelliste*, qui en a dit plus de mal qu'il n'en pense probablement, cherche à le copier. Pour le combattre et le vaincre, il ne trouve rien de mieux que d'encadrer une troupe de réactionnaires militants suivant les mêmes règles.

A la phalange démocratique, il opposera la légion cléricale, recrutée de la même manière, également disciplinée.

Il fit un premier essai aux dernières élections municipales. Avant-hier, il nous a dit qu'il allait procéder de même pour la campagne présente.

Ayant indiqué à ses amis comment ils devaient s'y prendre pour se réunir et agir avec l'ensemble même du Comité central républicain de Lyon, il les avertisse que les efforts ne suffisent pas, que l'argent est toujours le nerf de la guerre, qu'il faut donner de l'argent, beaucoup d'argent, les radicaux et les opportunistes ayant à leur disposition des ressources immenses.

Nous ne savons pas les radicaux et les opportunistes si riches ; nous ne savons pas davantage les jésuites et leurs champions si pauvres.

Pendant que le *Nouvelliste* s'enfilait et se travaillait avec un si beau zèle, le *Salut public* se retirait avec éclat de la lice. Je ne ferai rien, dit-il, parce qu'il n'y a rien à faire, parce que la bataille est perdue d'avance, parce que

les électeurs font la sourde oreille à tout ce que les bien pensants inventent pour démontrer que la République mène la France à la ruine.

Le *Nouvelliste* reste donc seul avec la *Décentralisation* et l'*Echo de Fourvière* pour organiser un comité central noir, et susciter des candidatures.

Hélas ! nous qui aimons la lutte pour les émotions qu'elle donne, nous ne verrons pas même figurer sur le champ du combat l'armée du *Nouvelliste*. Et les républicains qui ont tous les bonheurs, comme le constate le *Salut public*, l'emporteront sans coup férir, les cléricaux s'étant évanouis devant eux comme s'évanouirent devant notre armée les Kroumirs.

L. BARTHENS.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VIL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHÔNE »

Nouvelles Electorales

Paris, 3 août.

La situation électorale

La situation électorale à Paris et en province commence à se dessiner nettement.

On peut même prévoir dans une certaine mesure quels seront les résultats de la lutte et au profit de quel parti celle-ci se dénouera. A Paris, la représentation législative ne sera presque pas modifiée.

Tous les députés sortants se représentent et les candidatures nouvelles qui se produisent sont d'une nuance, non plus pâle, mais au contraire plus foncée, une nuance intermédiaire entre l'extrême gauche et l'union républicaine.

Il est certain que la majorité de la nouvelle Chambre appartiendra à la nuance union républicaine.

Quant au parti intransigeant, il gagne très peu de sièges.

Quant aux membres de l'ancienne et défunte union conservatrice, ils se remuent beaucoup, agissent sans relâche, mais aussi sans succès.

Un des publicistes les plus éminents du parti, avouait ce matin que ses amis perdraient cinquante sièges au moins dans les départements. Ce chiffre n'offre rien d'exagéré, si l'on considère que dans un seul département, le Calvados, les quatre députés sortants, membres de la droite, renoncent à la lutte. Ce sont : le général de Vendevre, le duc d'Harcourt, Le Provost de Launay père et M. Flandrin. Je ne parle pas de plusieurs autres désistements non moins significatifs.

En somme, le scrutin du 21 août repoussera les intransigeants de gauche et de droite.

A Paris les comités électoraux n'ont pris aucune décision à l'égard des candidats.

Des réunions préparatoires n'ont eu lieu que dans quatre circonscriptions, et la formation définitive des comités chargés d'entendre les candidats ne seront pas constitués avant demain.

Jusqu'à l'heure présente, nous ne connaissons qu'un candidat réactionnaire qui se présente dans

le huitième arrondissement. C'est M. Godelle. On parle également de candidatures chargées de représenter la doctrine du prince Napoléon, dans les circonscriptions excéntriques, mais elles n'ont aucune chance de succès.

Quant au parti intransigeant on ne connaît aucun de ses candidats, on le dit rallié aux candidatures autonomistes du conseil municipal de Paris.

La prochaine Chambre

On lit dans le *National* :

C'est un sentiment général que la nouvelle Chambre ne siégera pas longtemps et n'atteindra pas le terme de son mandat.

La façon dont la question électorale paraît devoir se poser devant le suffrage universel empêchera certainement de brigrer les suffrages de leurs concitoyens à beaucoup d'hommes convaincus que ce n'est pas trop de quatre années pour étudier les réformes urgentes et préoccupées avant tout de questions économiques et sociales.

De là vient le nombre relativement peu considérable de candidats disposés à entrer en concurrence avec les anciens députés et les politiciens qui se portent sur les rangs.

On peut déjà entrevoir que les questions exclusivement politiques seront les seules capables d'émouvoir la nouvelle Chambre.

A l'agitation stérile que provoquera la question de révision et qui viendra se briser devant une opposition résolue, succèdera l'agitation provoquée par la question du scrutin de liste.

Si la nouvelle Chambre se prononce — comme c'est probable — pour le scrutin de liste, il est à présumer que cette fois le Sénat ne fera pas d'opposition.

Après un pareil vote, il serait impossible de ne pas procéder à de nouvelles élections et on calcule que cette éventualité pourra se produire avant la fin de l'année.

C'est là ce qui explique le peu d'empressement montré jusqu'à présent par le corps électoral.

Comité électoral de la rue de Suresnes

L'objet de ce comité, contrairement à ce que paraissent croire certaines feuilles, est des plus simples.

Il ne s'agit ni d'agréer, ni d'exclure des candidats comme on a pu et dû faire en d'autres circonstances ; il s'agit uniquement, comme le nom du comité l'indique, de centraliser et de distribuer les moyens principaux de propagande, brochures et journaux.

Un certain nombre de bons citoyens ont toujours fourni dans les élections précédentes quelques secours utiles. Un très grand nombre de candidats et de comités républicains de province les ont demandés.

C'est à cette besogne d'intérêt commun que sera employé ce bureau de correspondance qui n'a, comme on voit, d'un comité que le nom.

M. Clémenceau accepte la candidature, à Arles, contre M. Granet.

M. Charamaule, l'ancien représentant, va combattre à Béziers, M. Devès.

Une circonscription de la Gironde, représentée jusqu'alors par un bonapartiste, qui ne se représente pas (M. Jérôme David), vient d'offrir la candidature à M. Paul de Cassagnac. Le rédacteur en chef du *Pays* n'a pas encore fait connaître sa réponse.

DISTRIBUTION DES PRIX A LA SORBONNE

Paris, 3 août.

Aujourd'hui a eu lieu à la Sorbonne la distribution des prix du concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles, sous la présidence de M. Jules Ferry.

M. Gambetta, l'amiral Cloué, le préfet de la Seine, le général Lecointe, plusieurs maires et conseillers municipaux de Paris y assistaient.

Après le discours du professeur de philosophie du lycée Henri IV sur l'importance des études de philosophie, M. Jules Ferry a pris la parole.

DISCOURS DE M. JULES FERRY

Il a rappelé qu'il avait exposé l'année dernière les traits principaux du nouveau plan d'études adopté par le conseil supérieur de l'instruction.

Son appel a été entendu, et les nouveaux programmes, mis en œuvre avec ardeur par les membres de l'Université, sont accueillis favorablement par l'opinion et les familles.

Relevant une critique adressée à l'enseignement nouveau, il dit qu'il veut un enseignement vivant et vibrant ; il reconnaît que certaines parties des programmes sont confuses, mais ce sont des détails faciles à corriger, et l'ensemble dépasse toute espérance.

L'Université est décidément ouverte à l'esprit de réforme, qui la renouvelle et la consolide.

Etudiant le devoir social de l'Université, l'orateur dit que le despotisme s'en est servi pour former des âmes à la servitude, mais quand la liberté politique se greffe sur une large démocratie, l'Université ne doit pas se borner à discipliner des esprits d'élites, elle doit être l'institutrice de la nation.

A cette conception, poursuit M. Ferry, se rattachent les récents efforts d'allègement et de simplification classique accomplis par le conseil supérieur.

L'enseignement secondaire spécial n'est pas le refuge des fuyards ; l'éducation classique diffère de l'enseignement technique plus large que l'enseignement professionnel ; c'est un système particulier d'éducation nationale par un gouvernement prévoyant, et à l'usage des classes industrielles, commerciales et agricoles qui forment les neuf dixièmes du peuple français.

L'orateur fait l'éloge des études classiques qui forment le savoir ; le fonctionnaire de l'ancien régime les portait comme une parure, la démocratie les conserve comme une des forces de la patrie, mais elles ne sont que l'apanage d'un petit nombre.

La démocratie a son élite, l'armée du travail a ses cadres.

C'est pour eux, si nous avons le souci de l'avenir, que nous devons organiser une culture spéciale, afin de faire non-seulement des artisans, mais des citoyens ; c'est pourquoi, le ministère de l'instruction publique a repris le problème posé depuis 15 ans par M. Duruy, son éminent prédécesseur.

M. Ferry se demande pourquoi une idée si juste, répondant à des besoins profonds, n'a été qu'ébauchée.

Il dit qu'il n'abusera pas de l'attention de son auditoire et se résument en un mot.

L'esprit de réforme ne poursuit pas la durée de l'enchaînement des études par le baccalauréat spécial.

On tend à rapprocher l'enseignement secondaire et

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHÔNE

LES

19

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

— Les jours ordinaires, oui. Il est pire quand il a beaucoup joué ou beaucoup bu. Et Dieu sait s'il s'en fait faute. Il ne rentre jamais avant quatre heures du matin, quand il rentre toutefois.

— Diable ! cette conduite ne doit guère être du goût de la comtesse.

Florestan éclata de rire, jugeant l'observation naïve.

— Madame !... fit-il. Elle se soucie bien de monsieur et madame se trouvent ensemble, c'est pour se disputer. Et quelles disputes !... Dans les ménages d'ouvriers, quand le mari a un peu bu, il cogne et la femme crie. Mais ce n'est rien. On se couche là-dessus, on s'embrasse sur les bleus et tout est dit. Tandis qu'eu, papa Mascarot, je les ai entendus se dire froidement de ces choses qu'on ne peut pas pardonner...

A l'air distrait dont le brave placeur écoutait ces détails, on eût pu croire qu'il les connaissait.

— Comme cela, fit-il, je ne vois, dans la maison, que Mlle Sabine dont le service ne soit pas désagréable.

— Oh ! elle, il n'y a rien à lui reprocher, elle est bonne, pas regardante, polie.

— De telle sorte que son prétendu, M. de Breulh-Faverley, sera un très heureux mari.

— Heureux, c'est selon. Le mariage n'est pas fait. D'ailleurs...

Florestan s'interrompit, comme s'il eût été pris d'un scrupule soudain.

— A qui le dites-vous ? Cependant, quand il faut absolument une grosse somme, c'est au duc de Champ-douce que madame s'adresse. Oh !... celui-là, il ne dit jamais non. Et elle ne lui en écrit pas long, allez.

M. Mascarot daigna sourire.

— On dirait, fit-il, que tu sais ce que la comtesse écrit.

— Dame !... vous comprenez, on aime à savoir ce qu'on porte. Elle dit simplement : « Mon ami, j'ai besoin de tant... » et il paye sans rechigner. Il faut, voyez-vous, qu'il y ait quelque chose entre eux.

— D'après cela, je le croirais.

— Parbleu !... Aussi qu'arrive-t-il ! Quand monsieur et madame se trouvent ensemble, c'est pour se disputer. Et quelles disputes !... Dans les ménages d'ouvriers, quand le mari a un peu bu, il cogne et la femme crie. Mais ce n'est rien. On se couche là-dessus, on s'embrasse sur les bleus et tout est dit. Tandis qu'eu, papa Mascarot, je les ai entendus se dire froidement de ces choses qu'on ne peut pas pardonner...

A l'air distrait dont le brave placeur écoutait ces détails, on eût pu croire qu'il les connaissait.

— Comme cela, fit-il, je ne vois, dans la maison, que Mlle Sabine dont le service ne soit pas désagréable.

— Oh ! elle, il n'y a rien à lui reprocher, elle est bonne, pas regardante, polie.

— De telle sorte que son prétendu, M. de Breulh-Faverley, sera un très heureux mari.

— Heureux, c'est selon. Le mariage n'est pas fait. D'ailleurs...

Florestan s'interrompit, comme s'il eût été pris d'un scrupule soudain.

— D'ailleurs, Mlle Sabine, je peux bien vous confier cela, à vous, à toujours été abandonnée à elle-même, elle est libre autant que le serait un garçon... Enfin, vous m'entendez.

B. Mascarot était subitement devenu fort attentif.

— Ah !... fit-il, Mlle Sabine aurait un amoureux.

— Tout juste.

— Impossible !... mon garçon. Et même, tiens, laisse-moi te le dire, tu as tort de répéter des suppositions malveillantes.

Cette simple observation parut indigner le discret domestique.

— Des suppositions !... fit-il. Jamais... On sait ce qu'on sait. Si je parle de l'ameureux, c'est que je l'ai vu, de mes yeux, non pas une, mais deux fois.

A la façon dont le bon placeur tracassa ses lunettes, Beaumarchef eût reconnu qu'il était intéressé au plus haut point.

— Vraiment ! dit-il. Conte-moi donc cela.

— Eh bien !... La première fois, c'était à l'église, un matin, que mademoiselle était allée seule faire, soi-disant, ses dévotions. Tout à coup le temps se met à la pluie, et Modeste, la femme de chambre, me prie d'aller porter un parapluie. Bon, je pars, j'arrive. En entrant, qu'est-ce que je vois ? Mademoiselle debout, près du bénitier, causant avec un jeune homme. Naturellement, je ne me montre pas, j'observe.

— C'est là ce que tu appelles être sûr ?

— Positivement, et vous ne doutez pas, si vous aviez vu de quels yeux ils se regardaient.

— Comment était ce jeune homme ?

— Très bien ; de ma taille à peu près, parfaitement mis, ayant l'air pas commode et même un peu extraordinaire.

— Passe à la seconde fois.

— Oh ! c'est toute une histoire. Cette fois, on me

charge d'accompagner mademoiselle chez une de ses amies, qui demeure rue Marbeuf. Très bien. Mais voilà qu'au coin de l'avenue mademoiselle me fait signe d'approcher. J'approche. — Tenez, Florestan, me dit-elle, j'oubliais la lettre que voici, courez la jeter à la poste, je vous attends ici.

— Et tu as lu cette lettre ?

— Moi, jamais. Je me dis : « Mon bonhomme, on veut l'éloigner, c'est qu'il y a quelque chose ; il faut rester. »

En effet, au lieu de courir à la poste, je me cache derrière un arbre et j'attends. J'avais à peine disparu, que je vois avancer, qui ? mon particulier de l'église. Si change, par exemple, que j'ai eu de la peine à le reconnaître. Il était vêtu comme un ouvrier, avec un pantalon de toile et une grande blouse pleine de plâtre. Ils ont bien causé dix minutes. Mademoiselle lui a remis quelque chose qui m'a paru être une photographie. Et voilà !...

La bouteille de Mâcon était vide. Florestan allait frapper pour en demander une autre. B. Mascarot l'arrêta.

— Non, non, prononça-t-il, l'heure s'avance, et il faut que je tise quel service j'attends de toi. Le comte Mussidan est chez lui en ce moment ?

— Ne m'en parlez pas ; voici deux jours qu'à la suite d'une chute de rien dans l'escalier, il ne sort pas.

— Eh bien !... mon garçon, j'ai absolument besoin de parler à ton patron. Si je lui fais passer ma carte, il ne me recevra pas, j'ai compté sur toi pour m'introduire près de lui.

Florestan resta bien une bonne minute sans répondre.

l'enseignement classique, on tend à relever le niveau des études et la dignité des maîtres.

Constantin la difficulté de faire pénétrer dans des esprits vigoureux un simple fond d'idées générales, philosophiques, morales et esthétiques, qualités pédagogiques d'ordres supérieurs, il ne voit pas de tâche plus tentante pour l'université.

La gratitude de la patrie et de la République lui est acquise à jamais.

M. Jules Ferry annonce ensuite la reconstruction de la Sorbonne.

Il rappelle, qu'il y a 26 ans, un ministre posa à grand fracas la première pierre de la nouvelle Sorbonne; discours, bénédiction, flots de vers latins, rien n'y manquait excepté les millions.

La République, après 26 ans, a déposé sur cette pierre 22 millions.

L'Etat et la municipalité ont voté les fonds par moitié.

En terminant, il dit que l'Université adresse à la ville de Paris, dans la personne de M. le préfet de la Seine, qui a pris une part active à la négociation, un solennel hommage de gratitude.

EN ALGÉRIE

Les dissidences des insurgés

Alger, 3 août. — Les avis de Saïda, en date du 31 juillet, confirment le bruit qui a couru de dissidences parmi les partisans de Bou-Amema et de la position critique de ce dernier, dont le rôle peut être considéré comme fini.

Si-Sliman et Kadour-ben-Hamza ne lui rendent plus, en entrant en ligne, les forces qu'il a perdues.

Découragement de Bou-Amema

Saïda, 3 août. — Il se confirme que Bou-Amema serait découragé et affaibli par les divisions de ses partisans.

Il ne songe nullement à prendre l'offensive.

EN TUNISIE

La situation

Tunis, 3 août. — A Carthage on a commencé, avant-hier, le débarquement de 1,650 hommes: nous attendons demain, de Toulon, des troupes par vapeurs transatlantiques, indispensables pour former une colonne qui rétablisse l'ordre partout, comme nous y sommes obligés envers le bey par le traité du 18 mai.

Ces jours passés, calme partout. Aujourd'hui des maraudeurs sont revenus et ont pillé les biens de divers généraux tunisiens et de grands propriétaires à 10 kilomètres de la capitale. Ainsi, à Gobel-Res-sas, mine de plomb appartenant à une compagnie italienne, les maraudeurs ont enlevé les bestiaux lui appartenant. Divers indigènes et quelques Siciliens gardiens ont poursuivi les pillards, en ont tué six et ont ramené les troupeaux, mais on s'attend à voir revenir des cavaliers en grand nombre pour se venger.

Il y a obligation absolue de notre part de rétablir l'ordre pour éviter les réclamations des puissances. Vous n'ignorez pas combien, ici, nos adversaires sont heureux de nous créer des difficultés.

La colonie italienne

Tunis, 3 août. — La colonie italienne, qu'un intérêt de parti engage à s'exagérer la gravité de la situation à Tunis, a envoyé une pétition au gouvernement de Rome, à l'effet d'être « mieux protégée. » Elle désire la présence d'un envoyé extraordinaire, en remplacement de M. Lycurgus Maccio. Cet envoyé viendrait à Tunis, sans reconnaître les faits accomplis, et aurait charge de défendre les intérêts de ses nationaux, et d'exercer une influence plus considérable que le personnel ordinaire du consulat. — A.

L'affaire de l'Enfida

Rome, 3 août. — L'affaire de l'Enfida, qui vient d'être jugée, a été résolue au profit de la Société Marseillaise.

M. Lévy, la partie adverse, a protesté contre la sentence du tribunal religieux, et s'est adressé au bey, en réclamant une indemnité de 5 millions.

Nos pertes à Sfax

Sfax, 3 août. — Voici la liste des officiers, officiers-marins et marins tués ou blessés à l'affaire de Sfax:

Tués. — Guegon, Lenigon, matelots de la *Surveillante*; Guillimin, Lelandais, matelots du *Trident*; Léonnet, aspirant à bord de l'*Atma*; Memel, matelot de la *Revanche*; Roger, matelot du *Friedland*; Ruelland et Jung, matelots du *La Galissonnière*.

Blessés. — Amiot, Laurier, matelots de la *Reine-Blanche*; Barache, sergent d'armes; Le Moal, sergent-fourrier, et Bauri, Blanc, Bozec, Guineuf, Ménard, Topin, matelots, à bord de la *Surveillante*; Brenot, qui est mort depuis, matelot du *Colbert*; Vigier, enseigne de vaisseau, Colombel, Gobion, matelots, à bord de la *Revanche*; Correst, matelot du *La Galissonnière*; Duclos, sergent d'armes. Hugues, maître de mousqueterie, Laroy, quartier-maître, et Jouan, Le Buchon, Legras; Ledréo, qui a succombé aux suites de sa blessure, Olivier, Pichon, matelots, à bord du *Trident*; Lebouter, 2^e maître de manœuvre, Nivot, matelot, à bord du *Maréngo*; Le Croze, quartier-maître, à bord de l'*Atma*; Oren, capitaine d'armes; Ledervé, sergent d'armes; Lavis, matelot, Rault, apprenti marin, du *Friedland*.

Total: 9 tués et 31 blessés, dont deux ont succombé aux suites de leurs blessures.

A Sousse

Tunis, 3 août. — Les habitants de Sousse demandent l'occupation de leur ville.

Les déserteurs tunisiens qui étaient à Sousse ont demandé l'aman, jurant de défendre le gouvernement contre les rebelles.

Sabal est tranquille.

Informations

Paris, 3 août.

Actes officiels

L'Officiel de ce jour publie:

La mise en disponibilité, sur sa demande, de M. Rousseau, directeur des routes et de la navigation au ministère des travaux publics.

Une circulaire du général Farre relative aux devoirs de la gendarmerie pendant la période électorale.

Les récompenses accordées pour le service de la vaccination.

Un prix a été obtenu par le docteur Claudot, de Lyon, et une médaille d'argent par le docteur Clément, de Beaujeu.

M. Gambetta à Tours

Le discours que M. Gambetta doit prononcer demain à Tours, se rattache plus directement, qu'on ne l'avait cru d'abord, aux principales questions qui occupent en ce moment les électeurs et les candidats.

Voyage de M. Constans

Contrairement à ce qui a été annoncé par quelques journaux, M. Constans n'a pas fait et ne fera pas de voyage à Etretat.

Il ne quittera Paris que lundi pour aller à Toulouse où il passera quelques jours.

Le Congrès international de Londres. M. le docteur J. Worms est délégué au Congrès international de Londres pour représenter M. le ministre de l'instruction publique.

Mission dans le midi de la France. M. Paul Meyer, professeur au Collège de France, est chargé d'une mission à l'effet de rechercher dans les archives départementales et communales du midi de la France, les documents diplomatiques ou littéraires en langue vulgaire.

Les pêcheries de Terre-Neuve

On se souvient qu'au moment de la discussion du budget au Sénat, le général Robert posa une question à l'amiral Cloué, relativement aux pêcheries françaises de Terre-Neuve. Plusieurs dépêches avaient annoncé, en effet, qu'il s'agit de produits à Terre-Neuve certains faits qui étaient de nature à porter préjudice à nos intérêts.

Le ministre de la marine avait répondu qu'une enquête allait être faite à ce sujet. Cette enquête est terminée.

L'amiral Cloué se propose, dans les négociations qui vont être entamées pour la signature du traité de commerce avec l'Angleterre, de présenter au sujet de nos intérêts à Terre-Neuve quelques observations dont le but sera de sauvegarder complètement les intérêts des armateurs français dans nos pêcheries.

Ces bons frères

Le préfet du Tarn vient de prendre un arrêté « faisant opposition, dans l'intérêt des mœurs publiques, à l'ouverture d'une école libre, à Lisle, par le sieur Auguste Vargues, en religion, frère Joseph Irène. »

Le sieur Vargues avait été révoqué, le 25 avril 1880, de ses fonctions d'instituteur public de Carjac, pour avoir favorisé la fuite d'un maître-adjoint attaché à son école, auquel on reprochait de s'être rendu coupable d'un attentat à la pudeur sur un enfant confié à ses soins.

Nouvelles diverses

Par suite de la promulgation de la loi sur la liberté de la presse, la censure des dessins a été implicitement abolie.

M. Francis-Richard Plunkett, premier secrétaire de l'ambassade britannique à Constantinople, est nommé en la même qualité à Paris.

M. Carnescasse, préfet de police, a quitté Paris hier soir. Il se rend à Brest pour y présider la distribution aux élèves du lycée.

Les cinq premières listes de souscription pour venir en aide aux colons algériens, forment un total de 147,570 fr. 85.

M. Lullier vient d'envoyer des témoins à M. Benoit Malon, ex-membre de la Commune.

Etranger

Espagne

LES FEUILLES GALLOPHOBES

Madrid, 3 août. — Les feuilles gallophobes viennent de découvrir un nouveau grief contre la France. Elles prétendent que les troupes françaises, à Sfax, ont pénétré dans le vice-consulat et malmené les résidents et la maison sur laquelle flottait le pavillon castillan. Pointant la presse ministérielle avoue que cet agent consulaire, qui est un indigène et non un officier du corps consulaire ou diplomatique espagnol, était absent de son poste durant le bombardement de Sfax, ainsi qu'au moment où nos troupes pénétrèrent dans cette ville. La presse madrilène avoue en outre que cet agent, par l'entremise de son chef hiérarchique, le consul général d'Espagne à Tunis, s'est plaint de faits qu'il racontait uniquement d'après le récit de gens qu'il aurait laissés sur les lieux et chargés de garder ses archives.

La presse gallophobe prétend voir dans ce fait, exagéré par les récits qu'elle accueille, un outrage fait à la nation. Elle oublie qu'un agent consulaire, négociant indigène, ne saurait réclamer les égards dus à un consul ou agent diplomatique. On exploite l'incident en question parce qu'on s'est aperçu que le cabinet Sagasta ne voulait pas laisser s'altérer les bonnes relations qui existent entre l'Espagne et la France, et qu'il entendait résoudre par la voie diplomatique, sans se hâter, les difficultés que présente l'affaire d'Oran.

L'amiral Jaures est parti en congé pour trois mois. Le duc de Bernan-Navez va bientôt rejoindre sa femme en Belgique, tandis que le marquis Vega Armija, ministre des affaires étrangères, va accompagner le roi dans son voyage au Ferrol, à la date du 5 août.

Ces départs divers montrent que les deux gouvernements n'attachent pas aux incidents de la question la même importance que les journaux gallophobes.

Russie

UN FAUX BRUIT

Moscou. — Le bruit qu'un complot aurait été découvert est faux. Le départ du czar n'a nullement été précipité; la durée de son séjour à Moscou a été conforme au programme arrêté.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

LOIRE

Grève des maçons

Saint-Etienne. — La commission a fait insérer aujourd'hui la note suivante:

« La commission de la grève des maçons a commis une petite erreur hier, en disant qu'il y avait eu entente entre elle et les ouvriers des Houillères. Il n'y a eu d'entente qu'avec les ouvriers des usines Barroin, de la compagnie du Gaz et de la manufacture. »

Nos renseignements n'étaient donc pas aussi inexacts que cette commission l'a dit dans une note publiée par le *Republicain de la Loire* portant la date d'hier.

De plus, ladite commission a négligé de nous répondre au sujet de divers autres chantiers où, comme nous l'avons annoncé, le travail a repris son cours.

Est-il inexact qu'il y ait des ouvriers rue Saint-François, rue Tréfilerie, à l'Ecole normale de filles, etc...?

Est-il inexact que dans ce dernier chantier, les ouvriers ou manœuvres au nombre d'environ 25, aient été insultés et menacés par un certain nombre de grévistes qui voulaient leur en empêcher l'entrée?

Est-il inexact enfin que les agents aient dû intervenir pour empêcher le renouvellement de scènes semblables?

Nous ne serions pas revenus sur cette affaire si notre impartialité n'avait pas paru être suspectée dans la note de la commission à laquelle nous faisons allusion, note publiée dans un journal de Saint-Etienne et reproduite par un petit journal de Lyon.

Distribution des prix au Lycée

Aujourd'hui, à 9 heures du matin, avait lieu la distribution des prix aux élèves du lycée.

M. le préfet Thomson, M. Granet, secrétaire général de la préfecture, M. Duchamp, maire de Saint-Etienne, ses adjoints et plusieurs conseillers municipaux étaient présents; nous avons remarqué aussi plusieurs magistrats et officiers supérieurs.

M. Douteville, professeur, agrégé d'histoire, a prononcé le discours d'usage.

M. le préfet a prononcé ensuite un discours fréquemment applaudi.

Une nomination

M. le ministre de l'instruction publique avait conféré la croix d'officier de l'instruction publique à M. le baron Textor de Ravisi, à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, mais l'avis officiel n'en est arrivé qu'aujourd'hui.

M. de Ravisi, archéologue hindou et égyptien, étant le fondateur d'une œuvre académique provinciale de progrès (1875) nous applaudissons à cette nomination.

Le deuxième congrès des orientalistes a été tenu à Lyon en 1879, sous la présidence de M. E. Guimet.

ISÈRE

Les pèlerinages

Grenoble. — 55 pèlerins venant de la Salette ont quitté notre ville ce matin par le train de Lyon.

La caravane se rend à Paray-le-Monial.

Grève des ouvriers mégissiers

La grève des ouvriers mégissiers touche à sa fin. On pense qu'avant demain ou après-demain une entente se sera établie entre patrons et ouvriers.

Accident

Hier soir, à 6 heures, Antoine Chevie, âgé de 19 ans, charbon, demeurant chez ses parents à Correnç, a eu la main prise et broyée par une battouise à grains.

Le malheureux jeune homme a été transporté aussitôt à l'hospice de Grenoble où l'amputation du membre a été jugée nécessaire.

Mort accidentelle

Le nommé Félix Coquand, âgé de 47 ans, charcutier, était, hier matin, occupé sur les bords de l'Isère, au lieu de la Taille, à monter une roue sur un radeau, lorsqu'il fut pris tout à coup d'un étourdissement. Il tomba dans la rivière et ne tarda pas à être entraîné par le courant.

Son cadavre n'a pas été encore retrouvé.

Voici le signalement de cet infortuné: de taille moyenne, cheveux et moustaches blonds, vêtu d'une chemise de toile de Vichy à rayures bleues, et d'un pantalon de même couleur.

Un soldat noyé

Le 30 juillet dernier, deux militaires du 97^e de ligne, casernés au fort Barraux, les nommés François Cardinol, âgé de 25 ans, né à Bessey (Haute-Marne) et Chomayère, ainsi que le concierge du fort, M. Périan, pêchaient au filet sur les bords de l'Isère.

Cardinol ayant voulu entrer dans l'eau pour placer un filet, fut entraîné par le courant qui est très fort en cet endroit et disparut sous l'eau.

Son camarade Chomayère, en présence du danger que courait Cardinol se jeta dans le fleuve à la nage pour lui porter secours, mais il allait infailliblement périr sans M. Périan, qui n'hésita pas à se jeter à l'eau à son tour et fut assez heureux pour retirer Chomayère qui était déjà évanoui.

Quant au malheureux Cardinol son cadavre n'a pas encore été retrouvé malgré d'actives recherches.

Concours international de musique

Vienne. — On sait que la ville de Vienne organise pour le 14 août prochain un grand concours international de musique qui s'annonce sous les plus brillants auspices.

Plus de 140 sociétés doivent y prendre part.

Le lundi 15 août aura lieu une cavalcade historique organisée par les jeunes gens de la ville avec les concours de la garnison.

Nos concitoyens ont véritablement rivalisé de générosité.

Les prix offerts par eux à la commission du concours sont vraiment fort beaux et ont tous une valeur artistique qui en rehausse encore le prix.

Voici la liste complète des prix offerts:

M. Ronjat, sénateur, une médaille d'or.
M. Monier, sous-préfet de Vienne, une médaille d'or.
Loge maçonnique, une médaille d'or.
Ministre des Beaux-Arts, une médaille en vermeil, une médaille en argent, deux vases de Sèvres.
Le Petit Lyonnais, une médaille d'or.
Cercle du Jeu de Paume, une couronne en or.
M. Picard, une couronne en or.
M. de Long, une couronne en vermeil.
Cercle choral, une couronne en vermeil.
Famille l'Espérance, une couronne en vermeil.
Maison Dervieux, une couronne en vermeil.
Groupe républicain, une couronne en vermeil.

Société philharmonique, deux couronnes en vermeil.
Employés de commerce, deux couronnes en vermeil.
M. Dumas, négociant, une couronne en vermeil.
M. Windeck, une couronne en vermeil.
MM. les avoués, une couronne en vermeil.
MM. les ouvriers de MM. Gris frères, une couronne en vermeil.

MM. les agents voyers, une couronne en vermeil.
MM. les instituteurs, une couronne en vermeil.
M. Gris aîné, une couronne en vermeil.
La Lyre viennoise, une couronne en vermeil.
Maison Dervieux, une palme vermeil.
MM. les négociants en laine, double palme en vermeil.
M. Rthier, notaire, une palme en vermeil.
MM. les secrétaires généraux du Concours, une palme en vermeil.
Les sapeurs-pompiers, une palme en vermeil.
Les membres des Prudhommes, une palme en vermeil.
M. Bouvier-Latour, une palme en vermeil.
La Fanfare St-Martin, une couronne en vermeil.

Terrible accident

Rives. — Un triste accident est arrivé à la Murette, canton de Rives.

Trois maçons étaient occupés à la construction d'un bâtiment qui fait élever M. Perrin, serrurier, lorsque l'échafaudage sur lequel ils se trouvaient se rompit tout à coup, et les trois malheureux ouvriers furent précipités sur le sol.

Dans leur chute deux d'entre eux ont reçu des blessures qui présentent une extrême gravité.

DRÔME

Cour d'assises

AFFAIRE MARTINEL (attentat à la pudeur.)
Martinel (Louis-Frédéric), 62 ans, cultivateur à St-Sauveur, est accusé d'avoir commis des attentats à la pudeur consommés ou tentés sans violence sur la personne d'une petite fille, âgée de moins de 13 ans.

Le huis-clos est prononcé.

Le jury rapporte un verdict négatif. En conséquence, Martinel est acquitté.

AFFAIRE MIOT (vol).

Miot (Léon), âgé de 31 ans, marin, sans domicile, s'est introduit, le 6 avril 1881, dans l'église de Ger-vaults, il a fracturé deux troncs, a pénétré dans la sacristie et s'est emparé de 3 ou 3 fr., d'un trousseau de clefs, et a sorti d'un placard un ciboire en argent.

Il a été dérangé par l'entrée dans l'église du sieur Dalicieu, et a pris la fuite.

On s'est mis à sa recherche, et le jour même il a été arrêté à St-Vallier.

Il a déclaré se nommer Miot; on a saisi sur lui, les clefs volées dans l'église.

On a trouvé encore en sa possession un calice en vermeil cassé en plusieurs morceaux. Il a été établi que ce calice avait été volé dans l'église de Roche-maure (Ardèche); 2 témoins l'ont vu entrer dans cette église.

Miot prétend avoir trouvé le calice sur le bord de la route, près de Montélimar.

A la fin, pressé de questions, l'accusé finit par avouer ses vols.

Le jury se retire dans la salle des délibérations, et rapporte un verdict affirmatif avec admission de circonstances atténuantes.

En conséquence, Miot est condamné à 7 ans de réclusion et à 10 ans de surveillance.

MOUVEMENT ÉLECTORAL

Rhône

PREMIER ARRONDISSEMENT. — Le comité central électoral des républicains radicaux du premier arrondissement prie les citoyens qui voudraient faire partie du comité central électoral des républicains radicaux; de s'adresser aux adresses suivantes:

Pinard, Grand'Côte, 38;
Berret, rue Audran, 4. A. GUILLERONT.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION. — Les citoyens habitant les Charpenne, adhérents au comité central des républicains radicaux de ladite circonscription, sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu le jeudi 4 courant, au restaurant Pupier, Grand'rue des Charpenne, dans le jeu de boules.

La commission d'initiative,

DULIAND, BESSE.
Pour la commission exécutive du comité central, le délégué,
CHANEL.

Loire

SAINT-ETIENNE. — Des réunions électorales auront lieu ce soir et demain, sous le patronage des comités ouvriers socialistes, aux lieux ci-après indiqués:

Ce soir, 3 août, à l'école de la rue du Coin et à l'asile de la rue de la Vierge;
Demain, 4 courant, à l'asile de la rue de Tardy, à l'école de la rue du Puy et à l'asile de la rue de la Vierge.

Nous pouvons affirmer que l'on opposera dans ces réunions une ou plusieurs candidatures à celle du citoyen Amoureux, qui n'a pas autant de chances de succès qu'on paraît le croire.

La candidature de M. Bertholon est assurée.

Isère

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE GRENOBLE. — Une réunion publique a eu lieu, hier soir, dans la salle des concerts et dans laquelle on a procédé à la nomination de 26 délégués, chargés de s'entendre avec les délégués qui seront nommés dans de nouvelles réunions pour former un comité central.

M. Bravet, député sortant, se présente devant les élections. Il aura plusieurs concurrents.

Savoie

CHAMBERY. — Après des renseignements certains, les cinq députés sortants de Savoie, se représenteront aux suffrages de leurs électeurs.

Distribution des prix au Lycée

La distribution des prix aux élèves de notre Lycée s'est terminée hier matin.

M. Gaillon, maire de Lyon, présidait la cérémonie; nous sommes heureux de reproduire en entier le magnifique discours qu'il y a prononcé.

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est pour moi un grand honneur que d'avoir été désigné par M. le Ministre de l'instruction publique pour présider cette cérémonie.

Cette distinction m'est particulièrement chère, car elle me rappelle ces heureuses années de la jeunesse, passées dans ce vieux lycée dont je m'honore d'avoir été l'élève.

Le brillant orateur dont vous venez d'applaudir les éloquentes paroles a parlé du maire de Lyon en termes

trop sympathiques pour que je ne lui en exprime pas ma plus profonde gratitude.

Ce devoir m'est d'autant plus facile que ce témoignage de sympathie s'adressait, non à l'homme, mais au magistrat représentant de la Cité.

La municipalité lyonnaise, Messieurs, est heureuse de vous dire combien elle a en haute estime ce corps universitaire si méritant, qui consacre sa vie à cette grande œuvre de l'instruction publique, et de l'assurer de son concours le plus dévoué.

DISCOURS DE M. GAILLETON

L'Université, Messieurs, entre dans une voie nouvelle; l'application des nouveaux programmes a commencé cette année et l'expérience prouvera combien la réforme était urgente, impérieuse. Beaucoup de bons esprits attendaient une transformation plus complète, plus radicale; mais l'Etat chargé de la tâche et de la mission d'instruire les jeunes générations pouvait-il sans témérité procéder à un révolutionnement?

C'est déjà un grand succès d'avoir fait triompher l'adoption des nouveaux principes; les conséquences en découleront d'elles-mêmes et l'arbre planté sur un terrain fertile grandira vivace et vigoureux.

Ne vous trompez pas à ce titre modeste de réformes scolaires; il s'agit en réalité non pas seulement de modifications dans les programmes mais d'une révolution profonde qui commence dans l'enseignement.

Ce qui caractérise l'enseignement des collèges de l'Université sous l'ancien régime, c'est l'étude exclusive des belles-lettres, le culte des anciens.

Lire et comprendre dans leur texte les écrits de ces grands et beaux génies que nous a légués l'antiquité grecque et romaine, apprendre quelques lambeaux d'histoire et connaître les classiques français, tel était le sommaire de l'instruction littéraire, morale, scientifique et politique du jeune homme qui avait fait ses humanités.

Le programme si restreint ne suffisait-il pas aux exigences de l'époque. L'instruction était le privilège d'un petit nombre de privilégiés de la naissance ou de la fortune; l'esprit public n'existait pas, la nation ne connaissait pas ses affaires, la liste des impôts; l'industrie cantonnée dans les corporations se développait à grand-peine; les voyages étaient un événement et ces merveilleuses applications de la science qui renverseront dans un avenir peu éloigné toutes les barrières dressées par l'ignorance et le despotisme étaient alors inconnues.

Limité à cet étroit horizon, l'enseignement produisait des esprits littéraires, amoureux des belles périodes, de la poésie et de l'éloquence, ornements des cours et des salons; mais il était impuissant à créer une génération d'hommes, de citoyens. Les sciences sociales, économiques et politiques, encore dans l'enfance, n'étaient étudiées que par une petite phalange d'élite; le despotisme redouté avec raison ces conceptions philosophiques; il sait bien que l'ignorance seule le couvre de son égide et que la diffusion des idées est l'arme la plus puissante contre la tyrannie.

Avec la Révolution française s'ouvrent d'autres horizons; le peuple entre en scène: Que sait-il? Rien. Que doit-il être cependant? tout.

Aussi les hommes de la Révolution sont-ils préoccupés par-dessus tout du salut de la patrie menacée par la coalition monarchique et de l'instruction populaire. Les générations nouvelles réclament une instruction plus solide, plus substantielle; il ne s'agit pas de leur apprendre l'art de s'exprimer élégamment en vers latins et français, de borner l'histoire aux faits héroïques des Grecs et des Romains. Il faut leur donner des notions exactes sur la société moderne, les mettre en face de la réalité, les armer pour les combats de la vie, leur enseigner les devoirs que leur imposent les droits acquis par leurs pères.

La Révolution se met à l'œuvre, elle crée le Muséum, l'Ecole polytechnique, l'Institut; elle prépare un plan complet d'instruction secondaire et d'enseignement primaire, mais arrêtée dans sa marche par Bonaparte, elle voit son œuvre dénaturée et les programmes de M. de Fontane remplacer les conceptions hardies et patriotiques de la Convention.

Depuis soixante-dix ans, l'Université française s'est heurtée dans sa marche progressive contre cette organisation malheureuse; les lacunes et les vices de cet enseignement s'accroissent chaque année plus graves, plus profonds. En vain, des modifications successives furent-elles tentées pour améliorer la situation, elles ne pouvaient aboutir; c'est au principe même de l'enseignement et non aux détails qu'il fallait s'attaquer.

Si le mal n'a pas été plus grand, si l'esprit moderne, les idées libérales ont prévalu, c'est grâce au zèle, au dévouement, au patriotisme des membres de l'Université française qui, sans faiblesse ont soutenu le bon combat.

Les programmes ne permettaient de faire que des lettrés, l'Université malgré tout, en a fait des hommes.

Ce sera l'honneur du gouvernement de la République d'avoir résolu mis en pratique ces réformes que réclamait l'avenir même du pays.

Je ne vous parlerai pas des modifications apportées dans les études classiques proprement dites, sagement ordonnées, enseignées avec une méthode plus rationnelle ces études continueront à être le fleuron de l'Université, à orner l'esprit, à lui donner cette grâce, cette auréole qui sont l'honneur du génie français.

Dans les autres parties de l'enseignement que d'améliorations nouvelles réalisées ou en voie d'exécution. En première ligne, ne plus négliger l'éducation physique.

Dans notre société affaiblie, où les heures sont comptées, où tous les citoyens sont appelés à devenir soldats, la santé et la vigueur ne sont-elles pas des trésors précieux.

Les anciens qui élevaient des temples à Apollon, le dieu des lettres et des arts, divisaient Hercule, le symbole de la force.

Sacrifions nous aussi à Hercule; qu'une série d'exercices manuels, que la gymnastique, la natation, les longues promenades les jeux en plein air au grand soleil et à la campagne empletent même largement sur les heures d'étude; ne craignez pas que les heures de

travail soient trop courtes. L'exigence qui vivifie le corps pousse aussi l'esprit allongé.

La société moderne a des exigences qu'il est impossible de ne pas satisfaire.

L'instruction secondaire n'est plus l'appanage de quelques-uns, le nombre de ceux qui aspirent à jouir de ces bienfaits augmente tous les jours.

Cette situation nouvelle imposait à l'Etat des devoirs qu'il a su remplir.

Ces nombreux élèves seront-ils soumis exclusivement à ce régime contemplatif que regrettaient certains esprits amoureux du passé? Cette génération nouvelle, au sortir du Lycée, entrera-t-elle dans la vie sans avoir entrevu d'autres horizons que ceux de la harpe poétique et du discours latin.

Ces jeunes élèves vont vivre demain de la vie moderne, commencer leur apprentissage civique dans les rangs de l'armée nationale, et embrasseront ensuite les carrières diverses du barreau, des sciences, de l'industrie et du commerce.

Partout, des connaissances précises, exactes, leur seront nécessaires; faudra-t-il donc recommencer à nouveau les éléments et reconnaître qu'on ne s'est chargé jusqu'à l'heure présente d'un bagage inutile?

Ces jeunes hommes qui auront à remplir leurs devoirs de citoyens seront-ils ignorants de toutes les choses de la vie publique?

L'inspecteur de demain ne connaîtrait pas le gouvernement de son pays, ignorerait ces grandes questions qui s'agitent chez tous les peuples libres et ne serait pas imbu de ces idées libérales qui font la force et l'honneur d'une nation! Ces lacunes ont été heureusement comblées.

Les programmes des sciences physiques et naturelles ne seront plus un vain mot; la géographie et l'histoire, devenues des sciences positives, apprendront à connaître le monde actuel et les générations passées.

La nomenclature stérile des dates fait place à cette philosophie de l'histoire qui est le guide le plus sûr pour apprécier les événements contemporains.

Enfin, depuis les classes élémentaires jusqu'à la philosophie, on retrouvera partout présents, l'histoire de la patrie, cette histoire qui redira nos gloires et nos défaites, qui nous démontrera quelles terribles épreuves attendent les nations qui confient leur destinée à de prétendus sauveurs, et quelle éternelle reconnaissance nous devons à ces hommes héroïques qui ont émancipé la nation française.

Pour inculquer à l'enfant ces hautes pensées d'honneur, de vertu, de patriotisme, lui apprendre à aimer la patrie, à respecter et à chérir ses institutions; pour lui infuser cet esprit libéral qui crée les grandes nations; pour élever ce citoyen de la République; à qui, enfin, rez-vous cette noble mission? A ces hommes dévoués, aussi savants que modestes, dont la vie est un modèle des vertus civiques et qui sont l'honneur de l'Université française? Ou bien à ceux qui espèrent vainement le retour d'un passé et d'un régime à jamais disparus, à ceux qui prennent toutes les formes, tantôt lancent brusquement l'anathème contre les idées modernes et opposent à la déclaration des droits de l'homme le Syllabus de leur symbole, tantôt feignent d'embrasser la liberté pour mieux l'étouffer, et invoquent le droit du père de famille pour nous réduire plus à l'asservissement théocratique.

A cette heure où les partis monarchiques tentent un suprême assaut contre les conquêtes de la Révolution française, yessent de faire revivre le temps de la Ligue, et méditent de diviser la France en deux camps ennemis, vous n'hésitez pas.

La vraie France n'est pas la France des Mignons, de la Montespian, de la Pompadour et de la Dubarry; ce n'est pas elle qui s'arme pour les tureries de la St-Barthélemy, pour les horreurs des Dragonnades, ce n'est pas la France gouvernée par les Confesseurs et les Congrégations.

Notre France ne renie aucune de ses gloires, mais elle date sa vie politique de 1789, elle proclame la déclaration des Droits de l'Homme, émancipe les serfs et les vassaux, substitue à l'arbitraire le règne de la loi, accorde à tous le droit de suffrage, décrète l'instruction pour tous; c'est la France de tous ceux qui produisent et qui travaillent.

Cette France inscrit sur ses monuments et grave dans les cœurs son immortelle devise: Liberté, égalité, fraternité; elle ne psalmodie pas: *Sauvons Rome et la France*, elle a pour religion le devoir et le patriotisme, elle attend son salut du livre et du bulletin de vote.

Après ce discours qui a été maintes fois souligné par d'unanimes applaudissements, on a procédé à l'appel des lauréats.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Judi, 4 août, 216^e jour de l'année. Soleil: lever, 4 h. 38, coucher, 7 h. 33. Les jours baissent de 2 minutes.

Ephémérides (1789). — Abolition des privilèges.

M. le capitaine de frégate de Bizemont a été délégué par M. l'amiral Cloué pour représenter le ministère de la marine au Congrès national de géographie, qui s'ouvrira à Lyon le 6 septembre prochain.

Le ministre de l'instruction publique s'est ému des tortures épouvantables que faisaient endurer les écoliers à des mouches inoffensives et à des lézards bons garçons; aussi vient-il de prescrire l'affichage dans les écoles communales de placards rappelant les dispositions de la loi Grammont relatives à la protection des animaux.

— Tu sais comment j'ai appris ta mort, dit-elle. Alors, au milieu de ma douleur, j'ai eu une pensée d'inquiétude affreuse, non pour moi, ma vie était brisée, mais pour Valentine, pour notre fille.

Que serait-elle la pauvre petite, une enfant sans nom; ta mort m'avait montré la faute que nous avions faite en ne la reconnaissant pas. Un homme, depuis longtemps, avait demandé à m'épouser, un vieillard, Je lui ai dit la vérité. Il a consenti à accepter Valentine comme sa fille. Pour qu'elle eût un père, j'ai cédé.

— Mariée!

Elle baissa la tête.

— Vous m'avez pris mon enfant, ma fille à moi, pour la donner à un autre.

Un poignard était accroché à la muraille, devant moi. Je sautai dessus et revins d'un bond sur Clotilde la main levée. Elle s'était jetée en arrière, et son visage bouleversé, ses yeux, ses bras tendus imploraient la pitié.

Grâce à Dieu, je ne frappai point; allant à la fenêtre je jetai mon poignard et revins vers elle.

— C'est un mariage en extremis, dit-elle, M. de Torladès est vieux, il n'a que quelques jours peut-être. Je serai à toi, Guillaume, je te jure que je t'aime.

Mais je ne l'écoutai point. Je la pris par les deux poignets et la traînai vers la porte. Elle se défendit, elle m'implora. Je ne lui répondis qu'un mot, tousjours le même:

— Va-t'en, va-t'en.

J'avais ouvert la porte et j'avais entraîné Clotilde avec moi. Elle voulut se cramponner à mes bras. Je la repoussai et rentrai dans ma chambre dont je fermai la porte.

Je tombai anéanti. Quel épouvantable écroulement! Ma vie brisée, ma dignité abaissée, ma fierté perdue, mon honneur flétri, dix années de sacrifices et de honte pour en arriver là!

Le prix des cages à mouches va subir une baisse considérable.

La Société musicale *Harmonie lyonnaise*, qui a remporté les trois grands prix au concours musical de Chalon, il y a trois mois, va prendre part, le 14 août, au concours musical de Vienne.

Importante arrestation

La gendarmerie de Villeurbanne a fait une capture importante; elle a arrêté un individu se donnant le nom de Joseph Achard, âgé de 34 ans, signalé comme l'auteur d'un vol d'une montre et d'une chaîne, commis au préjudice de M. Merle, cordonnier à Vénissieux.

Achard — conservons-lui ce nom — paraît exercer pour le moment la profession de colporteur et voyage avec une voiture dite jardinière, attelée d'un jument baie foncée, une bête de prix.

Quant on a procédé à son interrogatoire, Achard, qui nie énergiquement le vol susdit, a fini par avouer qu'étant, ces temps passés, possesseur d'une très mauvaise voiture, il l'avait abandonnée à Ampuis (Rhône), le 31 juillet au soir, et s'était approprié le véhicule tout neuf trouvé en sa possession, au détriment d'un charron devant l'atelier duquel il était entreposé.

Quant à son cheval, il provenait, assure-t-il, d'un échange avec un sieur Tessier, marchand de chevaux à Annonay.

Si l'on en croit ledit Achard, sa vie, véritable odyssée, serait un tissu d'aventures des plus extraordinaires. Condamné comme soldat aux travaux publics, il aurait pu s'évader en 1873. Depuis, il aurait résidé tantôt en Italie, tantôt en Espagne, exerçant divers métiers, et ne se serait dirigé sur Lyon, sa ville natale, que pour s'y procurer ses papiers et aller ensuite en Angleterre.

Depuis son entrée en France, il affirme n'avoir vécu que de la vente clandestine de diverses brochures et d'huile d'olive.

Cet individu, que l'on suppose être un malfaiteur des plus dangereux, et dont l'identité est loin d'être établie, a été mis à la disposition du parquet, qui va essayer de faire le jour sur le mystérieux qui l'environne.

Son cheval et sa voiture ont été mis en fourrière à l'hôtel Amblard, à Villeurbanne; deux caisses de livres et un petit fut d'huile d'olive, qui se trouvaient dans les caissons, ont été déposés au bureau de police.

Nous reviendrons sur cette affaire mystérieuse.

Hier matin, à 9 heures, une tentative de suicide a mis en émoi les habitants de la maison portant le n° 48 de la rue Ferrandière.

M. Truche, âgé de 39 ans, demeurant rue de la Martinière, qui, à différentes reprises avait donné des signes non équivoques d'aliénation mentale, mais dont l'état paraissait meilleur depuis quelque temps, s'est dans un accès subit, précipité par une fenêtre du 4^e étage dans la cour de cette maison où se trouve son atelier.

Les locataires attirés par le bruit le relevèrent dans le plus pitoyable état.

Le malheureux fut aussitôt transporté à son domicile, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Un accident de voiture est arrivé hier sur le quai Saint-Vincent, au tournant du pont de Serin.

Un camion conduit par M. Richonnier, a heurté un char-à-banc de M. Champ, blanchisseur à Saint-Genis-lès-Ollières. L'essieu de ce véhicule a été brisé et Mme Champ qui se trouvait hissée sur des tas de linge est violemment projetée sur le sol, elle a été relevée avec des blessures assez sérieuses.

Les dévaliseurs d'appartements continuent le cours de leurs exploits.

Hier, ils étaient en train de fracturer la porte d'un appartement au 5^e étage de la maison portant le numéro 2 de la rue Pierre-Corneille, lorsque les cris d'un enfant qui y était enfermé leur firent prendre la fuite.

En se sauvant, ils ont abandonné dans les escaliers l'instrument en fer, dont ils se servaient pour leur criminelle tentative.

Joseph Allecher, âgé de 50 ans, journalier, sans domicile, ramasse les balles, tout comme un fils d'empereur.

Il en avait rempli un sac, aux buttes de tir du Grand-Camp, et se reposait de ses fatigues à l'ombre d'une haie d'un champ des Charpennois, lorsqu'il fut appréhendé au corps par les gardiens de la paix, et conduit à la Permanence où il a été écroué pour vol et vagabondage.

L'ami de l'homme — nous voulons parler du chien — devient de plus en plus suspect.

Deux de ces animaux soupçonnés atteints de la

rage, ont encore été sabrés hier par les gardiens de la paix.

Ils avaient perdu sur leur passage plusieurs de leur congénères. Des mesures ont été prises pour faire abattre ces derniers ou les tenir en observation.

Une apparition!

La nuit était déjà très avancée. Les époux S..., les marins largement ouverts, dormaient profondément dans leur chambre, située au premier étage en descendant du ciel, rue Molière, lorsqu'un bruit épouvantable les tira brusquement de leur sommeil.

Par la lucarne entrouverte, un être, vêtu simplement d'une chemise blanche, venait de tomber auprès du lit.

— Rassurez-vous, dit-il, en se relevant, je suis le bon Dieu; voyez ma tunique sans couture.

Et l'étrange visiteur se diapaît fièrement dans les lambeaux de sa chemise.

Voyant qu'ils avaient à faire à un fou, les époux avertirent des gardiens de la paix. Ceux-ci accoururent et conduisirent au poste l'infortuné qui continuait à affirmer qu'il était le Très-Haut.

Une scène conjugale a eu lieu hier sur la place Bellecour.

M. L..., qui vit séparé de sa femme depuis plusieurs mois, l'ayant rencontrée au bras d'un ami, se précipita sur ce dernier et voulut rentrer dans sa propriété.

De là protestations violentes du cavalier servant qui, ignorant les droits de son agresseur, voulait maintenir ceux du premier occupant.

La scène a pris fin chez le commissaire de police.

Après explication, ce dernier a renvoyé le mari, la femme et l'autre, qui se sont éloignés chacun dans une direction différente.

Hier, à 8 heures du soir, au moment où le train de Montbrison à Lyon quittait la gare de Charbonnières, une femme âgée voulut monter en wagon; le pied lui glissa, et la malheureuse suspendue au marchepied allait être fatalement broyée, lorsque les cris des voyageurs attirèrent l'attention du mécanicien, qui put arrêter à temps sa machine.

L'imprudente voyageuse, à moitié morte de frayeur, fut aussitôt arrachée de cette position dangereuse.

Société de Tir de Lyon

Dimanche prochain, 7 août, entrée publique et gratuite au Stand.

Une médaille d'argent, quatre médailles de bronze, ou des palmes en vermeil et argent, et cinq diplômes d'honneur seront délivrés aux tireurs qui auront fait les 10 plus belles mouches à 200 mètres.

Société de tir de l'armée territoriale

Dimanche, 7 août, de 7 heures à midi, 12^e séance des tir réglementaires, concours aux cibles silhouettes et à celles réservées aux sociétaires qui n'ont pas encore obtenu de prix.

Pour les inscriptions et les voitures, mêmes dispositions qu'aux séances précédentes.

Le ministre de la guerre vient d'accorder à la Société, à l'occasion de son prochain concours de fin d'année: Un revolver, une jumelle de campagne, un télescope Labbez, deux médailles vermeil, deux médailles argent, huit épinglettes en argent, dont quatre avec cor de chasse doré, vingt diplômes de mentions honorables.

Ne pourront prendre part au concours des prix offerts par le ministre, que les sociétaires qui, après avoir exécuté tous leurs tirs réglementaires, auront obtenu 50/50.

Avis aux retardataires qui n'ont plus que deux dimanches.

Concerts-Bellecour

Nous rappelons aux distraits la grande solennité musicale qui a lieu ce soir, au Concert-Bellecour, au bénéfice de la caisse de retraite de la 11^e Société de secours mutuels (artistes musiciens de Lyon), avec le bienveillant concours du célèbre piston Chavanne, notre compatriote, de MM. Lapret, A. Luigini, la *Fanfare lyonnaise* et l'orchestre de la ville.

Spécifique souverain contre la coqueluche. S'adresser à Trouilleux, pharmacien, à Bourgoin (Isère).

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique

Lyon, 3 août, 4 heures soir.

Température: Le passage de la dernière dépression a amené dans le N. de la France et jusqu'à proximité de notre région, des pluies abondantes, on a recueilli à Boulogne 25 mm. d'eau; à Paris 37; à Besançon 20; il pleuvait hier matin dans le N.-E.

A la suite d'un mouvement de baisse venu de la Baltique, une faible dépression s'est formée sur l'Italie, nous donnant vent de N.-Est (Verdun), dans les basses couches de l'atmosphère. Mais il est probable que sous l'influence des bourrasques qui se font de nouveau sentir en Irlande, un courant plus chaud et de direction différente règne dans les hautes régions, ainsi qu'en témoigne la visibilité des Alpes et cette brume élevée qui donne au ciel l'aspect laiteux et diminue l'intensité de la radiation solaire.

Le thermomètre marque actuellement 2,7 degrés de moins qu'hier; le baromètre, à 769 mm. paraît avoir atteint son maximum.

Temps probable: Beau et plus chaud.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

211

CLOTILDE MARTORY

PAR

Hector MALOT

La voiture s'arrêta; je regardai: nous étions devant ma porte.

— Chez moi?

— Cela te déplaît donc, dit-elle en me serrant la main, que je vienne chez toi?

Je vais monter pendant que tu expliqueras à ton concierge que tu n'es pas un revenant.

Elle baissa son voile et entra la première. Bientôt je la rejoignis.

Quelle joie! Il y avait bientôt un an que nous nous étions quittés.

Enfin un peu de calme se fit en nous, en moi plutôt.

Malgré mon ivresse, il m'avait déjà semblé remarquer qu'il y avait en Clotilde quelque chose qui n'était point ordinaire.

Je l'examinai plus attentivement et la pressai de parler.

Elle se jeta à mes genoux et un flot de larmes jaillit de ses yeux: elle suffoquait; elle me serrait dans ses bras: elle m'embrassait, elle ne parlait point.

— Eh bien, oui, s'écria-t-elle, il faut parler, il faut tout dire, mais le coup qui nous atteint est si horrible que je n'ose pas.

Effrayé, je cherchais de douces paroles pour la rassurer et la décider.

Tout cela n'était rien cependant; elle m'avait oublié, sacrifié, trahi, c'était bien, c'était ma faute, la juste expiation de mes faiblesses et de mes lâchetés. Tout se paye sur la terre, l'heure du paiement avait sonné pour moi. Mais, ma fille!

Pendant toute la nuit, je marchai dans ma chambre.

A cinq heures du matin, j'étais à la gare Montparnasse.

A neuf heures, j'étais à Courtigis chez madame d'Arondel.

Mais Valentine n'était plus à Courtigis; sa mère était venue la chercher, et madame d'Arondel, qui me croyait mort, n'avait pas pu s'opposer au départ de l'enfant.

Où était-elle?

Personne ne le savait.

Je revins à Paris. Je voulais ma fille. Je courus chez Clotilde, chez madame la baronne Torladès.

Elle me reçut.

Elle était calme, j'étais fou.

— Je viens de Courtigis, je n'ai pas trouvé ma fille, où est-elle? Je veux la voir, je la veux.

— Je comprends votre désespoir, dit-elle; mais si vous parlez ainsi, je ne peux pas vous écouter. Il n'entre pas dans mes intentions de vous empêcher de voir votre fille.

— Où est-elle?

— Je vous conduirai près d'elle; mais vous ne la verrez pas sans moi; nous la verrons ensemble.

— Avec vous, jamais!

Je sortis. Que faire? Elle n'avait pas pu faire prendre mon enfant pour la donner à un autre.

J'étais son père. Mes droits étaient certains. J'allai consulter un avocat de mes amis. Par malheur mes droits n'existaient pas, puisque l'acte de naissance de ma fille ne portait pas que j'étais son père; elle n'était pas à moi. M. et madame la baronne Torladès avaient pu « la légitimer par mariage subséquent. »

Cette consultation et les délais nécessaires pour que mon ami se procurât cet acte de mariage donnèrent le temps à ma fureur de s'apaiser; le sentiment paternel l'emporta.

J'écrivis à madame la baronne Torladès que j'étais à sa disposition pour faire la visite dont elle m'avait parlé. Elle me répondit qu'elle serait le lendemain à la gare du Nord à dix heures.

Elle fut exacte au rendez-vous. Nous partîmes pour Bernes, un village auprès de Beaumont, et nous fîmes la route sans échanger un seul mot.

Je trouvai ma fille chez une fermière. Mais après nous avoir regardés quelques secondes, elle ne fit plus attention à nous: elle ne connaissait que sa nourrice.

Le retour fut ce qu'avait été l'aller. Je ne levai même pas les yeux sur cette femme que j'avais tant aimée, que j'aimais tant.

— Quand vous voudrez voir Valentine, me dit-elle en arrivant dans la gare, vous n'aurez qu'à m'avertir, car je dois vous dire que j'ai donné des ordres pour qu'on ne puis passe l'approcher sans moi.

Je ne répondis pas et m'éloignai.

Le soir même, je prenais le train de Saint-Nazaire.

Et c'est de ma cabine de la *Floride* que je t'écris cette lettre.

Je retourne au Mexique. Arrivé le 12, je repars le 20. Je suis resté huit jours en France; les huit jours les plus douloureux de ma vie.

Je t'écrirai de là-bas si j'assiste à des choses intéressantes, ce qui est probable.

On va se battre. Des renforts sont envoyés; la guerre va être vigoureusement poussée. Fasse le ciel que je puisse mourir sur le champ de bataille, et que j'aie le temps de me voir mourir... pour mon pays. J'ai besoin que ma mort rachète ma vie.

FIN

CHOSSES & AUTRES

Les seigneuries de l'île-de-France

Nous empruntons aux Débats les lignes suivantes :

Les nobles de Paris du siècle dernier disaient toujours que pour les seigneuries de l'île-de-France il y avait deux sortes de nobles : les nobles de l'île-de-France et les nobles de Paris. Les nobles de l'île-de-France étaient ceux qui avaient des terres dans l'île-de-France et qui y vivaient. Les nobles de Paris étaient ceux qui avaient des terres dans l'île-de-France mais qui vivaient à Paris.

« L'exception de ces localités et de quelques autres dont le nombre est très limité, toutes les localités voisines de Paris portent des noms charmants, écrivait l'abbé Fleury. »

« Est-il rien de si joli que Luciennes, Auréville, Argenteuil, Viroflay, Romainville, Noisy, Bercy, Fontenay, Arcueil, Autry, Boulogne-la-Reine, Châtillon, Corbeil, Châtenay, Epinay, Englemont, Montmorency ? etc. »

Cette distinction dans les noms de localités était surtout fort appréciée de Voltaire, qui était tout glorieux de son lieu de naissance : Chatou !

Ce grand écrivain, possesseur d'une fortune qui lui permettait de tenir un rang distingué dans le monde, avait, rue Saint-Antoine, deux maisons qui lui rapportaient 2 ou 3,000 fr. de revenus.

Le croira-t-on ? Il était contrarié d'avoir des immeubles dans ce quartier populeux et n'avait jamais en société qu'il eût pignon sur cette rue !

Et, à ce propos, voici ce que racontent certains critiques contemporains de l'auteur de la *Henriade* :

« Son nom de famille, Arout, lui paraissant trop roturier, le résultat de s'en délivrer et pour cela, d'acquiescer au petit fief de la vicomté de Paris. »

Il avait chargé des agents d'affaires, des procureurs, de lui trouver quelque bonne acquisition, surtout ailleurs qu'à Paris, à Chatou, à Asnières ou à Charenton. Il lui fut agité de porter le nom de M. de Pantin, ou de M. de Chantou.

Son notaire lui ayant proposé le fief de Bouffrupt-en-Josas, près de Paris, Arout s'était enfui aussitôt qu'il avait entendu prononcer ce nom à la fois comique et barbare.

C'est alors qu'un de ses cousins, Gramichet, lui parla de l'acquisition d'une terre qui lui appartenait, dite Vesutaire. — Vesutaire sonne agréablement, euphoni- quement, paraît-il, à l'oreille de l'auteur de *Cancale* ; et quelque la propriété fut située dans le territoire de la commune d'Asnières-sur-Seine, à dix lieues de Paris, le vaillant ami du grand Frédéric se dit qu'il porterait le nom de la terre, et non celui du pays, et en devint acquiescent.

Bien que ce domaine ne fût nullement seigneurial, Arout se l'adapta bel et bien, et, faisant subir une légère altération à l'orthographe du nom, il se qualifia : de Vesutaire.

Des lettres du grand philosophe qu'on trouve dans de rares éditions indiquent que, voulant plus tard faire ériger en marquisat sa terre de Ferney, il écrivait à M. de Huchet, à M. de Châtelet et à la marquise de Créquy, à laquelle il écrivait :

« La faveur en question ferait la gloire et le bonheur de ma triste vie. Vous connaissez les tribulations qui m'accablent, les calamités qui me poursuivent... Nous aurons bientôt à Ferney le mariage de M. le marquis de Vesutaire, de M. le marquis, madame, car, plus heureux que moi, il a une terre érigée en marquisat par le roi. »

Le mois de juillet

Emprunté à la gazette rimée de la Jeune France :

Il fera date ce Juillet
Incendie par la comète !
Par le soleil qui nous fuyait
Il fera date ce Juillet !
Trop dur au citadin douillet
Pour que nul échotier Pomette,
Il fera date ce Juillet
Incendie par la comète...

Un cri d'alarme a retenti :
« Plus d'eau ! » gémit ce peuple hydrophile.
Dans Paris, à grand feu rôti,
Un cri d'alarme a retenti.
Pour retrouver en Haiti
Quelque fraîcheur, Cochinat fle...

Un cri d'alarme a retenti :

« Plus d'eau ! » gémit ce peuple hydrophile...

Monsieur Alphand l'a dit : Pas d'eau !

Rien n'y fait, prières ni bragues...

Hors pour Rotchard ou Camondo,

Monsieur Alphand l'a dit : Pas d'eau !

Un bain de siège est le cadeau

Des milliennaires prodiges.

Monsieur Alphand l'a dit : Pas d'eau !

Rien n'y fait, ni prières, ni bragues.

On a beau longer l'azur sec :

Rien ne choit des célestes cintres.

Comme canards ouvrant le bec,

On a beau longer l'azur sec :

Hormis les croix pleuvant avec

Assiduité sur les peintres,

On a beau longer l'azur sec :

Rien ne choit des célestes cintres.

Plus d'eau ! pas même dans nos yeux

Pour pleurer un départ qui navre...

Quand Carlos nous fait ses adieux,

Plus d'eau ! pas même dans nos yeux,

A l'heure où ce héros pleure

Arrête un coup... (pour le Havre).

Plus d'eau ! pas même dans nos yeux

Pour pleurer ce départ qui navre...

Un type de Breton

Un vrai type de Breton bretonnant est hier le sieur Kernagou, âgé de 72 ans, qui comparait hier devant le tribunal correctionnel de Marseille, sous l'inculpation de mendicité. Ce vieux bonhomme, doté d'une barbe de patriarche, est, paraît-il, en même temps de certaines idées fixes. Son but consiste à atteindre Jérusalem, et, tel que ces peureux croisés qui s'en allaient jadis chevauchant vers la Terre-Sainte, notre pèlerin, à défaut de coursier, enfourche son dada... et son bâton de voyage, et s'en va de département en département quémendant la route de la ville chère à son cœur... on l'aumône à l'occasion. Le long de son voyage il a déjà cueilli quatre condamnations pour son défilé familial, mais il ne se rebute pas, et l'autre jour il a encore été surpris à Marseille tendant la main aux passants.

— Baste, Messieurs, fait-il aux juges, j'allais m'embarquer pour Jérusalem, et c'était pour acheter des biscuits.

— Mais vous êtes bien âgé, interroge avec bonté le président, pour accomplir une si longue promenade ?

— Je suis Breton, et quand je me suis mis quelque chose dans la tête, je ne l'ai pas au talon.

Vu les circonstances, les juges n'ont condamné Kernagou qu'à 48 heures de prison.

— Je vous remercie bien, mes deux juges, conclut le vieillard, puissions-nous tous un jour voir la Jérusalem céleste.

Mots de la fin

Le vieux marquis de L... est plus amoureux qu'Arnolphe.

— J'aime Amanda, disait-il hier à un jeune homme qui brûle aussi pour elle ; je l'aime parce qu'elle me divertit.

Alors son rival, sans pitié :

— Dites qu'elle vous déçoit.

Une joyeuseté télégraphique, signalée par la *Liberator* :

Un de nos amis envoie avant-hier dans les Pyrénées la dépêche suivante : « Pour paiement, X... obtenez renvoi 50 jours. »

Et le destinataire reçoit l'étonnant télégramme ci-après : « Pour paiement, X... obtenez renvoi 91 ours. »

Tête du Pyrénéen, qui sait bien qu'il n'y a plus qu'un ours au Carigou, et encore on le croit empaillé.

Fleurs de poésie sacrée cueillie dans l'église de Lourdes :

Un jour de la haut
Tu nous vis, ô Marie,
Tu dis c'est mes enfants
Qui humblement me prie.
Que faire pour les guérir
Mes enfants bien aimés ?
Alors tu nous donnes
De l'eau de ton rocher.

JEANNE-MARIE R...
de St-Etienne.

C'est bien de la poésie sacrée, mais on peut intervertir l'ordre des mots.

Une bonne distraction de romancier, plus forte encore que celle d'Alexandre Dumas faisant chevaucher Louis XV dans un champ de pommes de terre, au mépris de la gloire future de Parmentier.

Un journal public un roman-feuilleton dont la scène se passe sous la Régence.

Ceci étant, on soupe dans le roman.

La Régence et les soupers, c'est inséparable, comme saint Antoine et son compagnon familier.

Or, au milieu du souper, un des convives, s'adressant à sa voisine, offre de lui remplir son verre, en ces termes :

— Marquise, un peu de ce château-lafitte !...

TRIBUNE RÉPUBLICAINE

Dames réunies

Bureau de placement gratuit ouvert tous les jours de 2 à 4 heures, 41, rue Durrant, dévouées, des jeunes filles pour un travail facile et des apprenties pour différentes corporations.

Nous tenons à la disposition de MM. les patrons, des ouvrières de toutes corporations ; des dames de compagnies, dames comptables, demoiselles de magasin et domestiques.

NOTA. — Toutes les adhérentes sont convoquées à une réunion ce soir à 8 heures, cours Vilhon, 11 et 13, au 3, au fond de la cour.

Le syndicat.

SPECTACLES DU 4 AOUT

Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 7 heures.

Orchestre sous la direction de M. Léone.

Place Bellecour

Ce soir jeudi, 2 août 1881, à 8 h. 1/2, grand fête artistique.

PROGRAMME

- PREMIÈRE PARTIE
1. Ouverture de la Part du Diable Auber
 2. Cléopâtre, fantaisie-polka, exécutée par M. Chavanne Damaré Godard
 3. Kermesse
 4. Solo de violon sur des motifs de la Fille du Régiment, exécuté par M. Lapret Allard
 5. Ouverture de Poète et Paysan, exécutée par la Fanfare-Lyonnaise Suppé

- DEUXIÈME PARTIE
1. Ouverture de Marlana Walace
 2. Duo concertant, exécuté par MM. La-Porte et A. Luigini A Luigini
 3. Le Carnaval de Venise, exécuté par M. Chavanne Arban
 4. Grande fantaisie sur Ernani, arrangée par A. Luigini, exécutée par la Fanfare-Lyonnaise Verdi

Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.

Prix d'entrée : 1 fr.
Demain grand concert.
Prix d'entrée : 50 cent.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris

Paris, 2 août.

On s'est appliqué hier, la chose ne faisait doute pour personne, à maintenir artificiellement le prix des reports sur rentes françaises à des conditions élevées.

Cette tactique avait pour but de masquer la détente entrevue pour aujourd'hui. En donnant ainsi le change sur la situation du marché des capitaux, on a encore réussi à faire coter au début de la bourse des prix plus élevés que de juste, comme le démontre la chute des reports à partir de deux heures.

Il serait surprenant que la réduction du prix des renouvellements n'eût pas pour conséquence de raviver les échanges en déterminant de nombreux achats.

Le 5 août est à 118,55.
L'Italien est aux environs de 90 fr.

Les fonds ottomans sont en grande faveur ; le 5 Turc s'échange à 16,70 au lieu de 16,30. Une commission vient enfin d'être nommée à Constantinople pour négocier avec MM. Bourke et Valléry.

La Banque d'escompte et la Banque hypothécaire traversent la liquidation sans changements de cours et avec des reports modérés. La qualité de ces titres, leur bon classement, sont des préservatifs puissants contre les fluctuations du marché.

Sur le marché en banque, on assure que les actions de la Compagnie de Navigation du Havre à Paris et Lyon vont faire une prime importante.

Ces titres seraient-ils à des prix supérieurs, on pourrait encore en conseiller l'achat.

La possibilité de se les procurer au Crédit général français, aux environs du pair, était une occasion d'acquiescer une valeur dont le revenu est fort élevé et dont la sécurité est absolue.

Aussi ne doit-on pas s'étonner de les voir demander avec prime sur le marché en banque.

SAISON DES CHALEURS

42 ans de succès

18 RÉCOMPENSES DONT 4 MÉDAILLES D'OR

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires

Infatigable contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête ; — Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville.

Dépôt dans toutes les principales Maisons de pharmacies, drogueries, parfumeries et épiceries fines

Se méfier des imitations

HERNIES

SAISON D'OPÉRATION
Guérison prompte, parfaite
SANS TRAITEMENT PAR LES FAITS. En consultation
EXTRAITS DE BANDAGES
P. GAILLARD, 1, quai Charolais, LYON

BOURSE DE LYON

Du 3 Août 1881

Rentes	Comptant-Actions
5 1/2 amortissable ...	85 10 Gaz de Lyon ... 1800
3 1/2 amortissable ...	87 10 Gaz de la Guillaumière ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Mines de la Loire ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Montrambert ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 St-Etienne ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Rive-de-Gier ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Société Lyonnaise ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Bateaux-Omnibus ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Eau ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Dombes ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Abattoirs ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Verrières L. et Rhône ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Croix-Rousse ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Obligations
3 1/2 amortissable ...	87 10 Ville de Lyon ... 90
3 1/2 amortissable ...	87 10 Ville de Paris 1869 ... 492 50
3 1/2 amortissable ...	87 10 Ville de Paris 1871 ... 395
3 1/2 amortissable ...	87 10 Lombardes-anciennes ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Lombardes-nouvelles ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Loire ... 1175
3 1/2 amortissable ...	87 10 Saint-Etienne ... 240
3 1/2 amortissable ...	87 10 Rhône-et-Loire 4 1/2 ... 575
3 1/2 amortissable ...	87 10 Nord-Espagne ... 388 50
3 1/2 amortissable ...	87 10 Paris-Lyon-Méditerranée ... 1765 291 49
3 1/2 amortissable ...	87 10 Suez ... 240

Le rédacteur-gérant, P. ANNEQUIN

Lyon. — Imprimerie de la République du Rhône
18, quai de l'Hôpital.

ANNONCES

UNE DENOISELLE âgée de 23 ans, désire trouver un emploi dans un magasin pour la vente. S'adresser au bureau du Journal.

A louer

DE SUITE

APPARTEMENT

De 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, sous le n° 1852.

IL A ÉTÉ PROUVÉ

que le traitement TROUILLEUX, sans mercure, guérissant toujours au secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adr. à TROUILLEUX, pharmacien à Bourgoin (Isère).

Lyon, Achard, eurs de la Liberté, 88 (Guillaumière ; Brunoz, succ. de Davallon, place Saint-Pierre, 2.

GUÉRISON RADICALE et en

peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les CAPSULES QUET.

Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. INJECTION QUET, hygiénique, préservative et infaillible dans les cas anciens.

S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture 5.

STÉPHANIE

prédit l'avenir par les cartes et les lignes de la main, rue des Capucins, 1, au 2.

Merveilleux

Le merveilleux est un fait, et il est prouvé que les personnes qui ont vu les choses de près, ont vu les choses de près.

Le merveilleux est un fait, et il est prouvé que les personnes qui ont vu les choses de près, ont vu les choses de près.

Le merveilleux est un fait, et il est prouvé que les personnes qui ont vu les choses de près, ont vu les choses de près.

LE RHONE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES

Capital : 500,000 fr.

Pouvant être élevée à Deux Millions de francs

Cette Compagnie, moyennant une faible prime, garantit aux Propriétaires et aux Locataires les dommages causés par les eaux, dont l'usage est général aujourd'hui, soit à leurs propriétés immobilières et mobilières, soit celles de leurs voisins.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de la Compagnie, rue de l'Hôtel-de-Ville, 68, LYON

Le Rhone est la seule Compagnie d'Assurances qui ait obtenu la prime d'assurance de 100 millions de francs.

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

SUCCURSALE CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS

14, Rue Confort, 14, Lyon

SUCCURSALE GRENOBLE Passage Teissière

LES ANNONCES ET RÉCLAMES DES JOURNAUX CI-DESSOUS DÉSIGNÉS SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT À L'AGENCE

LYON : Salut Public — Courrier de Lyon — Décentralisation — Petit Lyonnais — Progrès — Nouvelliste de Lyon — Républicain du Rhône — Renaissance — Comédie Politique — Eclair — Moniteur des Soies. — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo Vinicole — Lyon Horticole — Journal de Médecine Vétérinaire et de Zootechnie — Contre-verse — Construction Lyonnaise

SAINT-ÉTIENNE : Mémorial de la Loire — Moniteur de la Loire — Journal de Saint-Etienne — Républicain de la Loire.

ROANNE : Avenir Roannais.

GRENOBLE : Impartial des Alpes — Courrier du Dauphiné — Petit Dauphinois.

VIENNE : Journal de Vienne.

BOURGOIN : Indicateur.

ALLEVARD : Gazette d'Alleverd.

MACON : Journal de Saône-et-Loire.

CHALON : Courrier de Saône-et-Loire.

BOURG : Progrès de l'Ain — Courrier de l'Ain.

TREVOUX : Journal.

NANTUA : Abeille.

Sont reçues aux mêmes bureaux les Annonces pour tous les journaux de Lyon, Paris

Province et Étranger

Agent exclusif des principaux journaux Suisses, pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

CHEMISE BRETONNE
BREVETÉ S. G. D. G.
FRANCE
C. DONI
CHEMISIER SEUL CRÉATEUR
15 RUE HOTEL DE VILLE LYON

BANQUE HYPOTHECAIRE
DE FRANCE
Société anonyme. Capital 400 mil. de fr.
4, rue de la Paix, à Paris
Prêts actuellement réalisés sur première hypothèque
CENT SIX MILLIONS DE FRANCS
En représentation de ses prêts réalisés la Société délivre, au porteur, de 485 francs, des Obligations de 500 francs, rapportant 20 francs d'intérêt annuel payables trimestriellement.
Les titres sont délivrés et les intérêts sont payés : à Paris, à la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix ; — à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial ; — à la Société de Dépôts et Comptes courants ; — au Crédit Lyonnais ; — à la Société Générale ; — à la Société Financière de Paris ; — à la Banque de Paris et des Pays-Bas ; — à la Banque d'Escompte de Paris.
Dans les départements et à l'étranger, à toutes les agences et succursales des sociétés désignées ci-dessus.
BANQUE DE PRÊTS
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 100.
Fait des Avances qu'elle peut soit la somme, sur les PENSIONS CIVILES et MILITAIRES, sur les Titres en Bourse et en Banque fait les Achats et Ventes au comptant de toutes Valeurs se négociant en Banque ou en Bourse.
(5171)